



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

procédures

Question écrite n° 80388

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge Mme la ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, aux fins de connaître le stock d'affaires à la fin des années 2002 à 2008.

Texte de la réponse

En matière de stocks d'affaires, peuvent être répertoriés les stocks d'affaires à juger au 31 décembre de l'année considérée par les cours d'assises du premier ressort, d'appel, et les tribunaux correctionnels.

Stock d'affaires restant à juger au 31 décembre

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Par les cours d'assises du 1er ressort	1 963	2 162	2 310	2 466	2 182	1 966	1 906
Par les cours d'assises d'appel	244	297	385	415	425	460	504
Par les tribunaux correctionnels	146 733	144 244	161 850	170 916	186 982	198 731	193 166

Source : ministère de la justice et des libertés - cadres du parquet.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80388

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice et libertés (garde des sceaux)

Ministère attributaire : Justice et libertés (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juin 2010, page 6267

Réponse publiée le : 21 septembre 2010, page 10398